

Une équipe de professionnels pour vous accueillir ou vous accompagner

MDS de l'Arrageois

Bât Le Vercors
Place des Chamois - BP 51
62 223 Saint-Nicolas
03.21.15.21.00.

MDS de l'Artois

104, rue du Banquet Réformiste
62 403 Béthune Cedex
03.21.01.62.62.

MDS de l'Audomarois

16, rue du St Sépulcre BP 351
62 500 St Omer
03.21.12.28.30.

MDS du Boulonnais

153, rue Brecquerecque BP 767
62 321 Boulogne sur Mer Cedex
03.21.99.15.40.

MDS du Calaisis

40, rue Gaillard BP 507
62 106 Calais Cedex
03.21.00.02.00;

MDS de Lens-Liévin

Pôle Tertiaire Bergson
1, rue Bayle BP 14
62 301 Lens Cedex
03.21.14.71.00.

MDS d'Hénin-Carvin

183 avenue des Fusillés BP 73
62 252 Hénin Beaumont Cedex
03.21.08.85.00.

MDS du Montreuillois

3, rue Sadi Carnot BP 54
62 170 Montreuil Cedex
03.21.90.88.11.

MDS du Ternois

31, rue des Procureurs BP 90114
62 166 St Pol sur Ternoise
03.21.03.44.22.



**PARENTS ET ENFANTS,
AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS DU DÉPARTEMENT**



Conseil Général - Département du Pas-de-Calais - Direction de la communication - Photos : S. Jarry (sauf mention contraire) - Impprimerie départementale - Juin 2010

La solidarité, la volonté affirmée du Département du Pas-de-Calais

À VOS CÔTÉS AU QUOTIDIEN



«Parce que la famille est ce que nous avons de plus cher, nous sommes aux côtés des parents avant même l'arrivée de leur enfant. Nous les aidons à tisser des liens, facilitons les conditions d'adoption et mettons en place des opérations de prévention.»

Dominique DUPILET,
Président du Département du Pas-de-Calais
Membre honoraire du Parlement

Le Département impulse, organise et coordonne toutes les politiques de l'enfance et de la famille en lien avec ses partenaires institutionnels et associatifs.

» Conseiller et accompagner les parents au quotidien :

- suivi de la grossesse et du développement de l'enfant
- accueil, aide et soutien aux familles dans leurs fonctions parentales
- information et orientation des familles sur les droits administratifs
- accompagnement des parents dans leurs relations avec leurs enfants : médiation familiale, aides à la parentalité...
- accompagnement des femmes demandant le secret lors de leur accouchement



» aider et protéger les enfants et les jeunes en difficulté

- autorisation, surveillance et contrôle des lieux d'accueil (crèches, haltes-garderies, accueils de loisirs...)
- agrément, suivi et formation de près de 10 000 assistants maternels
- actions contre la maltraitance
- modes d'accueil diversifiés et de qualité pour les enfants confiés

la Solidarité

Plus de 9 400 jeunes bénéficient d'une mesure de prévention ou de protection, dont plus de 5 500 sont accueillis par l'Aide Sociale à l'Enfance et confiés en familles d'accueil ou en établissements.

» Garantir un accueil de qualité aux enfants adoptés

- conseil et orientation dans les démarches d'adoption
- agrément et suivi des familles adoptantes



« Chaque année, près de 110 enfants sont adoptés dans le Pas-de-Calais (dont 80 enfants dans le cadre de l'international) ».

Yvan DRUON,
Vice-Président chargé de l'enfance et de la famille

» permettre l'accès aux origines des enfants confiés à l'adoption

- archivage et classement des dossiers en vue de leur consultation
- aide dans la recherche des origines



Accueillir - Écouter - Conseiller - Orienter - Accompagner - Protéger